

Crépy-en-Valois, le 16 juillet 2026

Communiqué de presse : Crépy-en-Valois solidaire de Lucas Digne !

L'ancien joueur de l'US Crépy-en-Valois, désormais joueur de l'équipe de France de football, Lucas Digne, est victime ces derniers jours de racisme anti-blancs et de cyberharcèlement suite à l'élimination des Bleus. La ville de Crépy-en-Valois apporte tout son soutien au joueur et condamne fermement ces exactions.

J'ai pris connaissance avec colère du **déferlement de haine** sur les réseaux sociaux, notamment sur X, que subit l'international **Lucas Digne**, originaire de Mareuil-sur-Ourcq et ancien joueur de l'US Crépy-en-Valois ; le tout, agrémenté d'un **racisme décomplexé**, depuis la défaite de l'équipe de France lors de la demi-finale de la Coupe du Monde de football contre l'Espagne.

Outre la responsabilité sportive que souhaitent lui faire porter les internautes dans cette défaite, de nombreux **propos incitant à la haine raciale** se sont fait jour dans les commentaires, notamment "Digne **le seul blanc** il chie sur le pays"; "il faut **sortir les blanc** de l'équipe de France" [sic] ; "Lucas digne [...] **éloignez ce blanc** de mon club" ; "Lucas Digne **le seul blanc de l'équipe** et c'est lui qui vend le match[...]" ; "**il faut encore moins de blanc en EDF**" [sic]; "on a voulu mettre un blanc pour faire plaisir aux français et c'est lui qui va nous éliminer"[sic] ; "Lucas Digne **vous voulez remplir votre cotât de BLANC** dans l'équipe regardez mtn" [sic]; "Entre Lucas digne et rabiot tu comprends pourquoi y'a aucun blanc en équipe de France" [sic].

Je condamne fermement ces propos et rappelle que **le racisme n'est pas un concept à géométrie variable, toute attaque envers des individus sur fondement de la couleur de peau est du racisme**. Aussi, qu'il prenne place sur la place publique ou sur internet, ce racisme anti-blanc et ces propos incitants à la haine raciale et à la discrimination sont punis par la loi du 29 juillet 1881, pouvant aller jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Je signale et transmets immédiatement ces publications au Procureur de la République afin que les auteurs de ces publications répondent de leurs actes.

En tant que Maire de Crépy-en-Valois, j'apporte une nouvelle fois tout mon soutien et celui de la ville dont il a porté les couleurs à Lucas Digne.

Gabriel MELAÏMI

Maire de Crépy-en-Valois
1er Vice-Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

